

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21210 - 78ÈME ANNÉE

Intervention du représentant du PCR au colloque sur les outre-mer organisé à Paris par le PCF

Maurice Gironcel : « responsabilité de définir avec les élus et toutes les forces vives du pays un projet »

Maurice Gironcel représentait hier le PCR au colloque sur les outre-mer organisé ce 29 mars par le PCF à son siège de la Place du Colonel Fabien. Maurice Gironcel est intervenu dans le cadre de la table-ronde « Se former, se soigner, se loger : combattre des inégalités qui se renforcent ». Ce fut l'occasion de faire partager l'analyse du PCR et ses propositions pour placer notre île sur le chemin du développement avec cette conclusion : « après l'ère de la liberté en 1848, après l'ère de l'égalité en 1946, une nouvelle ère doit maintenant s'ouvrir, celle de la responsabilité des pays d'outre-mer au sein de la République ». Voici le texte de son intervention.

« Cher Secrétaire Général du PCF, Cher camarade, cher Fabien, Mesdames messieurs les parlementaires, Mesdames Messieurs les élus, Chers camarades,

Tout d'abord je voudrais remercier les camarades du Parti Communiste Français, sa direction et en particulier son Secrétaire national, Fabien Roussel, d'avoir pris l'initiative d'organiser un colloque dédié tout particulièrement à nos pays d'Outre-Mer.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour rappeler que le PCF est le seul parti politique de France à avoir accompagné l'émancipation des peuples d'outre-mer.

Ce fût le cas en 1956 en Guyane, en 1957 avec le Parti Communiste Guadeloupéen, en 1958 avec le Parti Communiste Martiniquais ou en encore en 1959 lors de la création par Paul Vergès et ses camarades du Parti Communiste Réunionnais.

Et c'est aujourd'hui encore le cas avec ce colloque et notre présence ici Place colonel Fabien ce matin.

C'est d'autant plus important car nous devons prendre le temps d'échanger, de s'écouter, de s'entendre et toujours mieux se connaître entre nous mais aussi nous faire connaître davantage ici. »



« Nous sommes arrivés au bout d'un système »

« C'est un honneur pour moi, et pour le Parti Communiste Réunionnais d'intervenir dans cette 1ère table ronde consacrée aux inégalités qui ne cesse de se renforcer dans nos pays d'Outre-mer.

Quels que soient les gouvernements successifs et toutes les lois consacrées aux Outre-mer depuis la Départementalisation, en passant par la LOOM, la LODEOM ou encore l'égalité réelle... la situation ne cesse de s'aggraver, les indicateurs sont au rouge et même l'INSEE n'hésite pas à qualifier la situation à La Réunion « d'hors normes ». Vous connaissez toutes et tous la situation dans nos pays d'Outre-Mer.

Très clairement, nous sommes arrivés au bout d'un système.

L'intégration mécanique des lois pensées en France Hexagonale pour les pays d'Outremer trouve ses limites dans nos pays d'Outre-Mer et particulièrement pour un territoire comme La Réunion située à plus de 10 000 km et dans un environnement régional qui

connait de profondes mutations.

Dans 25 ans, l'île voisine de La Réunion, Madagascar comptera plus de 50 millions d'habitants, le Mozambique 65 millions et la Tanzanie 137 millions d'habitants.

C'est-à-dire qu'à eux seuls, Madagascar, le Mozambique et la Tanzanie compteront une population aussi importante que l'Union européenne aujourd'hui. Dans le même temps La Réunion comptera 1 million d'habitants et Mayotte aura doublé sa population sur une surface de 374 km².

Ce seul exemple de la croissance démographique dans le bassin Océan Indien aura un impact redoutable sur nos politiques publiques d'aménagement, d'éducation et bien évidemment de logements. Le tout accentué par une crise économique et climatique pour lesquelles nos îles sont en première ligne. »

Conférence territoriale

« Chaque pays d'outre-mer est à sa façon concerné, voire confronté à des mouvements de populations.

Quelle que soit l'intensité et l'origine, il est urgent d'objectiver ces données et de perfectionner les outils de recensement pour reconnaître chaque collectivité à sa bonne strate démographique et d'objectiver la charge des collectivités sur les enjeux d'aménagement et d'habitat à venir.

Pour sortir de cette impasse, il nous faut un projet global et consensuel dans le respect et l'égalité entre les peuples.

Nous avons cette responsabilité de définir avec les élus et toutes les forces vives du pays un projet qui vient de chaque pays d'Outremer et que la loi NOTRE rend possible par la Conférence Territoriale.

Sa mise en œuvre pourrait être organisée par une loi programme d'application à court, moyen et long terme ; c'est-à-dire à 5, 10 et 20 ans pour chacun de nos territoires.

Sur ce point, je ne peux que me féliciter de la prise de position très claire de notre Présidente de Région, Madame Huguette Bello, qui s'est prononcée favorablement sur l'idée de réunir la conférence territoriale

dans ce format après le Comité Interministériel Outre-Mer (le CIOM) de cette année. »

« Pas d'efficacité sans considération »

« L'Interco' Outre-mer, que j'ai l'honneur de présider, a élaboré un Rapport intitulé « L'enjeu foncier en Outre-mer ». L'ensemble des intercommunalités des DROM se sont fortement mobilisés sur cette thématique essentielle. Nous avons abouti à un recueil de propositions, d'observations et d'alertes que je peux bien sur vous transmettre.

En effet, l'importance du sujet foncier appelle un renouvellement du dialogue État-Collectivités dans un climat de confiance et de respect réciproque des responsabilités. Le Conseil et l'accompagnement doivent en effet primer sur la contrainte.

Pour illustrer, je vais prendre un seul exemple, bien connu de nos élus ultramarins, celui de la CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

Dans nos pays d'Outremer, les projets et documents d'urbanisme sont soumis à son avis « conforme » sans aucune possibilité de recours. C'est une particularité ultramarine puisqu'en France hexagonale cette même commission n'émet qu'un avis « simple ». Cette rupture de confiance bloque nombreux de nos projets d'aménagement dans nos territoires.

Pour conclure mon propos et sûrement susciter davantage nos échanges, je crois qu'il ne peut pas y avoir d'efficacité sans considération. Considération des peuples d'outre-mer, de leur environnement voisin. Considération de notre histoire, notre identité. Considération enfin de nos particularités ultramarines dans le cadre et l'action au niveau national.

En guise de conclusion, je dirais qu'après l'ère de la liberté en 1848, après l'ère de l'égalité en 1946, une nouvelle ère doit maintenant s'ouvrir, celle de la responsabilité des pays d'outre-mer au sein de la République. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Intervention du conseiller départemental PCR à la séance plénière du Département

Jeunesse en perte de repère : « Il faut changer de modèle de société », souligne Jean-Yves Langenier

A l'occasion de l'assemblée plénière du 22 mars au Département, le conseiller départemental communiste, Jean-Yves Langenier, a évoqué la nécessité de changer de modèle afin d'assurer un développement durable à la société réunionnaise.

Cette année, le Département et toute La Réunion ont célébré le 77^e anniversaire de la départementalisation. Un évènement marquant qui met en évidence les progrès advenus, mais également les défis à venir. « Le 19 mars, nous avons célébré les 77 années de la départementalisation, quand on fait le bilan, on a de quoi s'interroger. En 1946, il y avait une situation désastreuse économique, sociale, dans la santé, dans l'éducation, beaucoup de défis étaient devant nous. On a des progrès indéniables, mais aujourd'hui lorsque l'on regarde la situation, on ne peut que s'interroger » sur le contexte économique, social et politique de La Réunion et de la France, a expliqué Jean-Yves Langenier.

Ce dernier a évoqué la colère contre la réforme des retraites et contre un gouvernement qui a décidé de mettre de côté la démocratie pour assurer de préserver les intérêts économiques et financiers de certains. Pourtant les Réunionnais font face à des problèmes qui exigent des solutions politiques, non partisans, « il y a les problèmes de pouvoir d'achat, de cherté de la vie. Nous avons aujourd'hui une société qui n'est pas en bonne santé, mais en proie à des difficultés ».

Des difficultés croissantes, qui ne devraient pas se résorber avec les mesures engagées par le gouvernement d'Emmanuel Macron, qui a appauvri un peu plus la population. En effet, selon une étude de l'Institut des politiques publiques (IPP), le niveau de vie des 5 % les plus pauvres a baissé depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron. A La Réunion, les 10 % les plus pauvres disposent d'au plus 740 euros par mois, contre moins de 990 euros par mois en France. Ces derniers ont perdu jusqu'à 0,5 % de pouvoir d'achat, soit jusqu'à 39 euros en un an, selon les chercheurs de l'IPP. « Dans cette situation, le Département a le mérite de prendre des initiatives et des dispositifs, et essaie d'apporter des solutions », a indiqué l' élu.

Toutefois, concernant la jeunesse réunionnaise, des inquiétudes demeurent. « Lorsque l'on regarde le Plan d'actions 20203-2024 en faveur de la réussite des jeunes, 41 000 jeunes réunionnais de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi ni en étude ni en formation, ce qu'on appelle les NEET ». Ces jeunes représentent 26 % de cette classe d'âge, soit deux fois plus qu'au niveau national. Pour Jean-Yves Langenier, « ils ne sont pas intégrés » à la société. Cette masse de jeune mais aussi les autres qui ne sont pas répertoriés « sont en perte de repère ».

« Aujourd'hui, les jeunes n'ont plus de repère contrairement à 1946, il n'y a plus de respect, de foie, ni de travail. Cela se traduit par des violences, de la criminalité. On est dans une situation où ce que fait le Département, malgré tous les efforts, n'est pas suffisant pour traiter les problèmes, car il y a un volet important à prendre en compte, le développement économique ».

« Comment faire pour développer La Réunion ? »

En effet, le conseiller départemental a expliqué que sans développement économique, il y a peu de chance d'avoir un développement humain optimal et permettant aux réunionnais de toute classe d'âge d'être actif au sein de la société. « Comment faire pour développer La Réunion ? Il faut travailler avec la Région, lancer une réflexion et aller vers un autre modèle de société, car celui que l'on a aujourd'hui ne répond plus aux défis que l'on a devant nous. Ce que le Département fait est le maximum, avec les moyens qu'il possède. Il faut aller plus loin », a conclu l' élu communiste.

Ce dernier soutient l'appel lancé par Elie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, à mettre en place d'une conférence territoriale, qui mettrait en place « un projet de développement global et cohérent avec toutes les dimensions dont la gouvernance où les Réunionnais ont la responsabilité », afin de mettre en place des mesures adaptées à La Réunion.

Oté

Souvenir-souvenir dann tan la guèr Vietnam, é d'ote ankor

Mézami, mi koné pa zot, mé mwin mon famiye téi yèm suiv bande zafèr la guèr é mi rapèl bien kan l'avé la guèr la-ba dann la Coré, la kaz nou téi suiv déplasman bande zarmé d'aprè sak radio Paris téi vé bien indike anou épi in magazine nou téi ashté rant-rant.

Mi rapèl nou l'a suiv galman la guèr rante bande patriote vietnamien épi bande zarmé kolonyal fransèz. Pou sa nou l'avé la karte l'Indochine é touzour radio Paris avèk tazantan in Paris Match pou édé.

Pli tar kan mwin lété étidien so kou issi té la guèr rante lo vietminh épi l'armé L'amérik avèk son bande zalyé. Mi rapèl bien nou téi konpran pa toute pars té loin, é nou téi koné pa lo péi. Antouléka nou té pou lé z'inn konte lé zot é kan l'année 1975 bande patriote vietnamien la gagn la viktoir, ni pé dir nou lété kontan.

Zot i doi dire sa sé in n'afèr té pa normal sa. Koman marmaye konm nou téi pé suiv in n'afèr danzéré konm la guèr.

Fransh vérité nou l'avé noute réfèran idéolozik é réfèran-la lété noute papa é lété laba dann biro Témoignages li téi pran lé zinformasson pou éklèr anou

in pé dsu toute bande zévènman la suiv la dézyèm guèr mondyal.

Mi panss dann d'ote famiye, l'avé ossi bande jenn konm nou téi suiv bande guèr é pétète so foi issi dann l'ote koté-koté d'la droite é sirman lo shèf famiye téi lo guide idéolozik pou zot zanfan...

Mi di sa pars kan mwin l'ariv Lissé Lokonte de lisle dann mèm klass ke mwin l'avé bande marmaye téi partaz lo poinnvizé d'la droite.

Finalman dann tan-la, pétète lé shoz té pli klèr ké koméla. Antouléka, mi panss, dann tan-la lé shoz té pétète pli fassil pou konprande... osinosa té pli fassil, dann tan-la, avoir in opinyon, défande ali, épi garde ali k'i plève k'i vante.

Alé ! mi koz pou mwin, mi koz pa pou lé zote, é mi ankouraz toulmoune pou éssèye konprande sak i spass dan lo monde. ésséyé la pa défandi, domandé la pa batu. Nou lé la pou konprande lé shoz, non !

A bon antandèr, salu !

Justin